



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/43/141
15 mars 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-troisième session

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE QUESTION ADDITIONNELLE A L'ORDRE
DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUARANTE-TROISIEME SESSION

SCIENCE ET PAIX

Lettre datée du 9 mars 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Costa Rica auprès de l'Organisation
des Nations Unies

D'ordre du Président de la République du Costa Rica, M. Oscar Arias Sánchez, j'ai l'honneur de vous demander, conformément à l'article 13 du règlement de l'Assemblée générale, d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale une question intitulée "Science et paix".

En application de l'article 20 du règlement, je joins à la présente un mémoire explicatif relatif à cette demande.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Carlos José GUTIERREZ

ANNEXE

Mémoire explicatif

1. Un monde sans guerre est l'aspiration la plus chère du peuple costaricien. Oeuvrer à la réalisation de cet idéal et, en particulier, à l'instauration d'une paix solide et durable en Amérique centrale est l'un des mandats que m'a donnés le Costa Rica. Par fidélité à ce mandat et parce que ma conscience m'en fait un devoir, je suis décidé à ne ménager aucun effort pour contribuer à la cause de l'entente et de la compréhension entre les hommes. Je pense que la science joue à cet égard un rôle prépondérant. Il est nécessaire de susciter chez les scientifiques du monde entier une attitude inébranlable en faveur de l'utilisation de la science à des fins pacifiques, c'est-à-dire du développement social et économique de l'humanité.

2. Pour cette raison, non seulement j'ai appuyé à l'Assemblée générale toutes les initiatives de désarmement mais je présente également à cet organe une demande tendant à ce que, chaque année, la semaine du 11 novembre soit consacrée à la question intitulée "Science et paix".
